

Réunion du conseil municipal / Compte-Rendu

Lundi 12 septembre 2022

20h00 – Salle polyvalente

Présents :	BERGER Alain, PELLET Valérie, BUTTIN Gérard, JACOLIN Jocelyne, JOLY Bernard, GIRARD Sophie, COUTURIER Alban, CUSIN Cécile, FERLET Dominique, FROMENTOUX Cyril, GARNIER Vincent
Pouvoirs :	BALLY Liliane à GIRARD Sophie, MICHA Abigaël à BUTTIN Gérard, Elise PRIEUR DREVON à Valérie PELLET
Absents / Excusés :	CLOPET Sylvain, FERRARO Cindy, LAURENT Catherine, DOUCELIN Romain
Secrétaire de séance :	PELLET Valérie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juillet et du 1^{er} août 2022
- Point sur les travaux en cours :
 - rénovation école Arc-en-Ciel,
 - aménagement sportif,
 - mur du cimetière.
- Eclairage du stade, choix du prestataire
- Urbanisme
- Tènement PORCHER Industries
- Délibération sur la présentation du rapport annuel SARA 2021
- Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal des séances du 18 juillet et 1^{er} août 2022

Adoptés à l'unanimité

2) Point sur les travaux en cours

▪ RENOVATION Arc-en-Ciel

La réunion de lancement avec les artisans a eu lieu. Toutes les entreprises étaient présentes à l'exception de ISER'SOL. Au niveau du lot charpente, nous avons un devis de l'entreprise AB2C à hauteur de 19 000 € HT. Nous avons fait le point sur les débuts de travaux qui commencent avec l'entreprise GT AGENCEMENT (GILLET) le plombier/chauffagiste qui est actuellement sur le site.

Reste en suspens le traitement de la charpente apparente avec une rénovation qui n'était pas prévue dans le lot actuel. Il faut également refaire une dalle pour poser la pompe à chaleur.

L'alimentation est pour l'instant un coffret monophasé, nous allons passer en triphasé pour plus de puissance.

Pour le lot charpente, l'entreprise AB2C a fait un nouveau devis (12 260 € HT). Nous avons reçu un devis de BERGER CHARPENTE à hauteur de 10 749 € HT et enfin l'entreprise PROPONNET que nous avons déjà pris pour le lot menuiserie (11 585 € HT) avec une estimation au départ de 7 000 €.

L'entreprise AB2C est un peu plus chère, c'est dommage car elle est très locale. On garde l'entreprise PROPONNET et on va négocier le prix. Une demande de subvention à la Région a été faite pour cette rénovation.

▪ AMENAGEMENT SPORTIF

Le chantier avance plus ou moins vite. Le Pump Track va normalement commencer lundi prochain. Les agrès restent à fixer. Le City Stade est terminé, les filets et la pelouse synthétique ont été installés. Les sols souples ont été livrés. Les socles en béton sont faits. La tyrolienne est en attente de séchage, l'échelle de cordes a été posée, il ne reste plus qu'à la tendre.

On s'interroge sur le passage du lamier qui va être délicat à certains endroits. Il faut que l'on anticipe l'élagage de façon à ne pas endommager la mise en gazon.

▪ MUR DU CIMETIERE

Le chantier n'avance plus. L'entreprise GLENAT rencontre des difficultés pour trouver un maçon pour faire la couverture coulée et aussi pour s'approvisionner en tuiles.

Dans l'idéal, il faudrait au moins régler le problème de la couverture et protéger les autres murs en attendant les tuiles.

Nous avons été interpellés par une personne au sujet de l'accessibilité du cimetière. Avec les allées en cailloux, les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas rentrer à l'intérieur du cimetière (fauteuils roulants). C'est un sujet qu'il faut que l'on regarde.

▪ VOIRIE

Au niveau de la voirie l'entreprise GACHET a réalisé des travaux pour l'entretien des routes : au niveau de Brioux et de la route des Combes.

Une réunion avec L'entreprise EIFFAGE et GACHET a été prévue pour voir le problème des caniveaux qui bougent au niveau de la chicane avant la rue Plein Sud.

▪ ECLAIRAGE DU STADE - CHOIX DU PRESTATAIRE

Dans le cadre des économies d'énergie, nous envisageons de changer l'éclairage du stade afin de le passer en LED.

Nous avons reçu la dernière proposition hier, ce qui nous en fait 4 :

- CURT GUILLAUD qui installe 16 projecteurs – 59 620 €
- SOBECCA qui installe 12 projecteurs – 35 044 €
- SERPOLET qui installe 12 projecteurs – 38 900 €
- MTPE qui installe 12 projecteurs – 49 850 €

Eclairage du stade				
	GUILLAUD	SOBECCA	SERPOLLET	MTPE
nombre de projecteurs	16	12	12	12
Lux moyen	166	173	184	167
Lux min	129	144	146	98
Lux max	243	228	250	263
Disparité	0,78	0,83	0,79	0,59
Prix	59 620 €	35 044 €	38 900 €	49 850 €

Afin de décider, nous nous basons sur le mieux en disparité et en prix. Nous attendons des subventions à hauteur 30% du Département et 20 % de l'Etat (DETR).

Les devis comprennent la surface du terrain de boules également.

Nous avons intérêt à travailler avec celui qui a une bonne uniformité pour le District donc SOBECCA.

Le délai pour les travaux est d'une dizaine de semaines.

3) Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES

MAIRE Didier – Carport bois de 15m² → **Accordée**

COELHO José – Piscine de 32 m² + mur en parpaings côté Nord Est de 1.70 hauteur → **Accordée**

MONABEE pour FICHET – Installation de 8 panneaux photovoltaïques - surface de 15m² → **Accordée**

PLANCHAMP Bertrand – Changement de toiture abri chevaux en bac acier brun rouge → **Accordée**

DI MONTE Thierry - Rénovation de la toiture avec pose de 3 vélux → **Accordée**

CROZE Alexandre – Création de 2 ouvertures côté jardin (1 baie vitrée RDC et 1 fenêtre à l'étage) → **Accordée**

BEDUCHAUD Florian – Remise en état du muret de clôture avec changement des lattes de bois, peinture + couvertines → **Accordée**

BADIN Frédéric – Isolation par l'extérieur + crépi + remplacement de clôture → **Accordée**

GAYAT Nathalie – Changement de la porte d'entrée → **Accordée**

BONNET Christian – Extension du hall d'entrée d'une surface de 18.80m² → **à l'étude**

4) Tènement Porcher Industries

Nous avons été relancés par Mr GENTON pendant les vacances. Pour essayer d'avancer sur le sujet, nous avons organisé une nouvelle réunion avec SARA. Nous leur avons donné les éléments que l'on possédait, les chiffrages pour le désamiantage et la démolition, le coût semble élevé.

Le chiffrage de l'opération n'est possible qu'avec la connaissance des diagnostics amiante, plomb et dépollution. L'entreprise PORCHER doit avoir certains éléments. Nous allons leur demander ces documents afin de refaire un bilan de l'opération. Sara pourrait préfinancer la construction et faire intervenir les finances communales lorsque c'est nécessaire.

Nous avons eu un échange avec Madame la Sous-Préfète par rapport au Fond Friches, elle dit que cela va se pérenniser.

Si l'entreprise est d'accord pour céder les terrains vers l'usine Nord, on pourrait avancer.

Aujourd'hui, l'entreprise PORCHER veut vendre.

5) Délibération n°22/09.12/29 – **Présentation du rapport annuel SARA 2021**

Le 6 juin 2011, la Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes a été créée à l'initiative de la CAPI, de la CCCND et de 16 communes du territoire de la CAPI. Par délibération en date du 12 janvier 2015, le Conseil municipal a décidé d'acquiescer des parts au sein de la SPLA.

Suite au renouvellement du conseil municipal en date 25 mai 2020 Monsieur Alain BERGER a été désigné, comme représentant au Conseil d'administration de l'Assemblée Spéciale.

Après avoir rappelé les engagements de la collectivité, le rapporteur expose le bilan de l'exercice écoulé et les perspectives de la société.

Après avoir entendu le rapport par Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide

DE PRENDRE ACTE du rapport de son représentant au sein du Conseil d'administration/de l'Assemblée spéciale de SARA Aménagement pour l'exercice 2021.

Adoptée à l'unanimité

6) Questions diverses

- Nous avons été interpellés par un habitant de la commune pour la garde d'enfants sur la commune pendant les vacances scolaires. Il y avait la possibilité jusque-là d'aller sur NIVOLAS-VERMELLE. Il faudrait connaître le besoin sur la commune à l'heure actuelle pour les familles.
Nous pouvons peut-être faire une enquête mais aussi se rapprocher de la commune de NIVOLAS-VERMELLE pour savoir si un partenariat pourrait se nouer ?
- SMND : problème de vidange des containers cet été, il n'y a pas eu de vidange sur le mois d'août.
- Un miroir a disparu dans les toilettes de la salle, nous allons voir pour le remplacer.
- Une permanence pour programmer les badges pour les associations a eu lieu cet été.
- Un trou en dessous du panneau de l'Etang vers la berge est assez dangereux. Il faut que l'on rebouche ce trou avec du ciment.

La séance est levée à 22h30.